



# communiqué

N°:  
No.: 29

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 22 MARS 1983

## MITEL RECOIT L'HOMOLOGATION OFFICIELLE POUR VENDRE SON MODÈLE SX-20 DE CENTRAL PRIVÉ AUTOMATIQUE AU JAPON

L'honorable Gerald Regan, ministre d'Etat (Commerce international), a annoncé aujourd'hui que la société Mitel, l'un des principaux fabricants canadiens de matériel de télécommunications, a reçu des autorités japonaises une homologation officielle en vue de la vente au Japon de son modèle SX-20 de central privé automatique. La société a, en outre, signé un contrat portant sur au moins 3 millions \$ CAN avec un distributeur japonais de matériel de télécommunications, la société Pamco (division de la Pioneer Electronics Corporation). Il a fallu attendre dix-huit mois l'aboutissement du processus d'homologation.

Le Ministre a déclaré que c'est la première fois que la puissante Autorité des téléphones et télégraphes du Japon (NTT) accorde à une société canadienne une homologation en vue du marché japonais des interconnexions. Le Ministre prévoit que les ventes de la société Mitel et d'autres sociétés canadiennes à cet important marché connaîtront une croissance considérable au cours des prochaines années. Très encouragée par cette percée, la société Mitel se propose de déposer au plus tôt des demandes d'homologation pour d'autres catégories de produits.

Le Ministre estime pour sa part que cette percée arrive fort à propos, d'autant plus que le Ministère s'emploie actuellement à monter la présentation canadienne en vue d'un important salon des télécommunications qui se tiendra à Tokyo en avril; la société Mitel figurera au nombre des huit exposants canadiens. Le Ministre espère que le succès remporté par Mitel incitera d'autres fabricants canadiens de produits innovateurs et concurrentiels à rechercher des possibilités de commerce au Japon.

.../2